

# Etat des risques naturels et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement

## 1. Cet état des risques est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 06-0017

du 05/01/2006

mis à jour le

17/08/2011 n°112784

## Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

### 2. Adresse commune code postal

19 A - 27 bis, rue Casimir Perier 95890 Bezons

### 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit**

oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation**

oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé**

oui  non

Les risques naturels pris en compte sont :

Inondation

Crue torrentielle

Remontée de nappe

Avalanche

Mouvement de terrain

Sécheresse

Séisme

Cyclone

Volcan

Feux de forêt

autre

### 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **approuvé**

oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **prescrit**

oui  non

\* Les risques technologiques pris en compte sont :

Effet thermique

Effet de surpression

Effet toxique

### 5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

	forte	moyenne	modérée	faible	très faible
zone 5	<input type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input type="checkbox"/>	zone 2 <input type="checkbox"/>	zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

### 6. Localisation

extraits de documents ou de dossiers de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

- Copie de la carte des périmètres réglementaires des plans de prévention des risques naturels sur la commune de Bezons (PPR inondation approuvé le 26/06/2002 et R111-3 valant PPR mouvement de terrain " carrières souterraines " approuvé le 08/04/1987).

- Copie de la carte du périmètre d'étude extraite du PPRT (SDPN) de Nanterre - Bezons prescrit le 25/02/2009.

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

### 7. Vendeur - Bailleur Nom prénom

### 8. Acquéreur – Locataire Nom prénom

rayez la mention inutile

### 9. Date à

le 10/03/2012

Le présent état des risques naturels et technologiques est fondé sur les informations mises à disposition par le préfet de département. En cas de non respect, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix. [V de l'article 125-5 du code de l'environnement]

## LOCALISATION DU BIEN IMMOBILIER CONCERNE

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION



Département :  
VAL-D'OISE

Commune :  
BEZONS

Section : AM  
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/3500

Date d'édition : 23/02/2011  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
CERGY-PONTOISE VEXIN  
HOTEL DES IMPOTS AVE BERNARD HIRSCH  
95093  
95093 CERGY PONTOISE CEDEX  
tél. 01.30.75.72.53 -fax 01.30.75.72.55  
cdf.cergy-pontoise-vexin@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

[cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

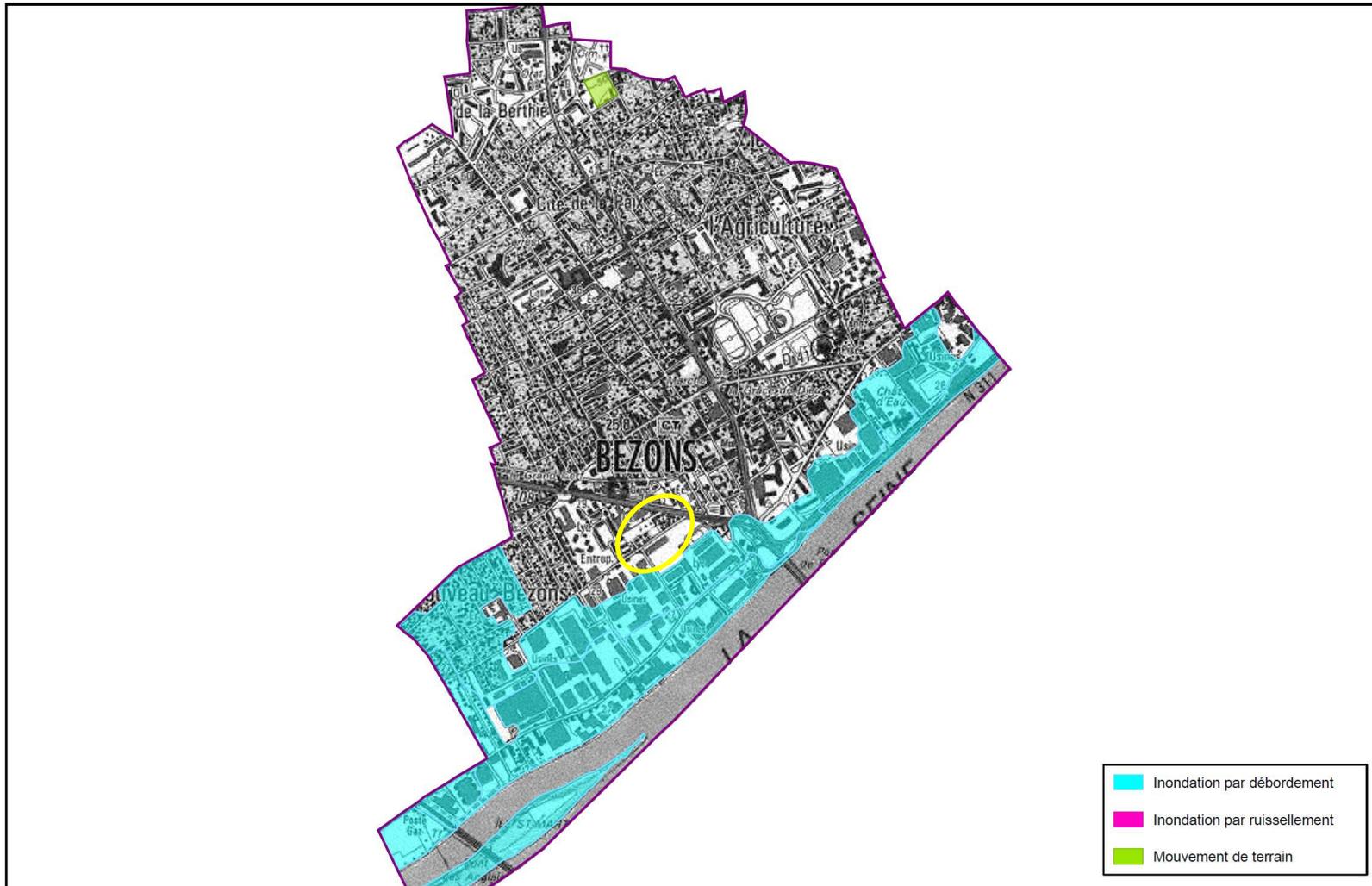
©2010 Ministère du budget, des comptes publics et  
de la réforme de l'État



Localisation des biens immobiliers sur le plan cadastral.



## Plans de prévention des risques naturels : périmètres réglementaires Commune de Bezons



Source : Scan25© IGN, Inspection Générale des Carrières de Versailles,  
DDE 95 SUA/BRG (janvier 2006),  
IAURIF - VISIAURIF Risques



Echelle : 1 / 15 000



Sur cette carte, les biens immobiliers ne se situent pas dans les zones inondables et à risques de mouvements de terrain.

ZOOM



Sur cette carte, les biens immobiliers ne se situent pas dans les zones inondables et à risques de mouvements de terrain.



**Le bien immobilier ne se situe pas en zone à risques technologiques**

## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES SINISTRES CATASTROPHES NATURELLES INDEMNISES

Préfecture de : VAL D'OISE**Déclaration  
de sinistres indemnisés**

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

## Adresse de l'immeuble

19 A -27 Bis, rue Casimir Perier  
95890 Bezons

Commune

BEZONS

**Sinistres indemnisés dans le cadre  
d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**Arrêtés de reconnaissance de l'état de  
catastrophes au profit de la communeCochez les cases **OUI** ou **NON**  
si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation  
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/08/1983	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/07/1984	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/08/1992	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/02/1995	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/03/1998	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/12/2001	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 19/06/2003	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Etabli le :

  
Nom et visa du vendeur ou du bailleur  
Visa de l'acquéreur ou du locataire